

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN ROURE**

L'an deux mil deux, le vingt deux octobre, le conseil Municipal de la commune de ST JEAN ROURE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr ROCHE René, Maire.

**PRESENTS :** : MRS ROCHE René, MANEVAL Denis, MUNIER Laurent, TEYSSIER Rémy, SANIEL Gérard, MOUNIER Michel, CHANAL Marcel, AUBERT Alain, CLARET Ludovic, et MMES CHABANAL Giliane, NEBOIT Yvette.

**OBJET : TARIFS CONCESSIONS CIMETIERES / le village, Beauvert.**

Le Conseil Municipal , fixe à l'unanimité le prix de vente des concessions comme suit :

**LE VILLAGE :**

**Nouveau cimetière :**

concessions perpétuelles : 458 Euros, la place  
763 Euros, 2 places  
concessions de 30 ans renouvelables : 122 Euros, la place  
229 Euros, 2 places  
concessions de 15 ans renouvelables : 77 Euros, la place  
130 Euros, 2 places

**Ancien cimetière :**

concessions perpétuelles : 229 Euros, la place  
382 Euros, 2 places  
concessions de 30 ans renouvelables : 77 Euros, la place  
130 Euros, 2 places  
concessions de 15 ans renouvelables : 31 Euros, la place  
54 Euros, 2 places

**BEAUVERT :**

concessions perpétuelles : 229 Euros, la place  
382 Euros, 2 places

( une place = 3 m2, deux places = 6 m2)

Ces tarifs sont applicables au 1° novembre 2002

**Ainsi fait les jours mois et an susdits.**

Le Maire,  
ROCHE René.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11  
présents : 11  
votants : 11

